



## **Responsabilités et directives relatives à l'organisation d'un tournoi VNB**

Toute équipe enregistrée auprès de la VNB peut organiser un tournoi sanctionné par la VNB. Les équipes souhaitant organiser un tournoi sont invitées à lire les responsabilités et directives relatives à l'organisation d'un tournoi VNB. Vous trouverez ci-dessous un guide étape par étape pour organiser un tournoi sanctionné par la VNB. Il détaille ce dont vous avez besoin, qui contacter et à quoi vous attendre :

### **Étape 1 – Choisir une date**

Consultez attentivement le calendrier des compétitions et déterminez la date qui conviendrait le mieux à votre club pour accueillir l'événement.

### **Étape 2 – Réserver un gymnase**

Il incombe au club ou à l'équipe de réserver un gymnase pour le tournoi. Pour ce faire, contactez la commission scolaire de votre région et demandez un permis pour les dates qui intéressent votre club ou votre équipe. Votre autorisation devra peut-être inclure l'utilisation des poteaux de volleyball, des tribunes d'arbitrage, des tables de score, des bancs, des cartes de score, des antennes, des filets et éventuellement l'utilisation des vestiaires ou d'une salle de classe supplémentaire. Vous devrez peut-être également demander l'autorisation d'installer un stand de concessions. Le conseil scolaire avec lequel vous traitez peut exiger un certificat d'assurance. En tant que membre à part entière en règle avec la VNB, votre club/équipe est entièrement couvert par notre assurance. Veuillez contacter le directeur des opérations de la VNB et demander votre certificat d'assurance. Vous devrez peut-être payer le permis/l'utilisation du gymnase avant l'événement. Cette somme sera très probablement récupérée grâce aux frais d'inscription que vous facturerez.

### **Étape 3 - Soumettre un formulaire de candidature pour accueillir un événement VNB**

Remplissez le formulaire de candidature pour accueillir un événement VNB disponible ici : <https://forms.gle/UqhXSsfRHGqXdFiB6>. Le directeur des opérations de VNB vous contactera pour confirmer qu'il a bien reçu le formulaire et vous informer si votre candidature a été retenue. \*Le fait de soumettre un formulaire de candidature ne garantit pas automatiquement que votre club/équipe pourra accueillir l'événement à la date demandée. \*

### **Étape 4 - Organisation d'un tournoi VNB**

Une fois que vous avez été informé que vous avez obtenu le droit d'organiser un tournoi sanctionné, les équipes pourront s'inscrire à votre tournoi via le système VRS. Vous pouvez vous rendre sur le site web de la VNB ([volleyballnb.org](http://volleyballnb.org)) pour télécharger les documents nécessaires au tournoi.



### **Responsabilités des hôtes**

- Nommer un directeur de tournoi. Cette personne sera présente sur place
- Installation et démontage du tournoi
- Payer les frais d'utilisation du gymnase à l'autorité compétente
- Gérer le tournoi sur place
- Proposer une cantine si possible
- Saisir les résultats des matchs dans ISET à la fin de chaque match (cela peut être le directeur du tournoi ou une autre personne désignée)
- Les hôtes peuvent fournir des médailles, mais ils ne sont pas tenus de le faire

### **Responsabilités de Volleyball Nouveau-Brunswick**

- Gérer le système d'inscription et percevoir les frais d'inscription
- Tenir l'hôte informé des inscriptions
- Finaliser le calendrier du tournoi au plus tard le mercredi précédant le tournoi
- Informer le responsable de la zone des officiels du tournoi afin qu'il puisse planifier les officiels
- Rémunérer les officiels
- Payer les frais administratifs de VNB
- Verser aux hôtes le solde restant des frais d'inscription perçus.